

COMMENT AGIR EN CITOYEN RESPONSABLE FACE AUX CYCLONES ?



CONSERVEZ CE DOCUMENT PRECIEUSEMENT,
il vous aidera à mieux vous préparer et à
mieux réagir au passage d'un cyclone.

Plus d'infos sur www.fortdefrance.fr
Tél : 0596 59 60 30



Ville de Fort-de-France

Chaque année entre le 1^{er} Juin et le 30 Novembre, la Martinique est soumise au risque cyclonique. Pendant cette période, notre île peut être concernée par des ondes tropicales mais surtout par des phénomènes cycloniques dangereux tels que les dépressions tropicales, les tempêtes tropicales ou les ouragans.

Les pluies intenses, les vents violents ou la houle générées par le passage de ces phénomènes météorologiques, peuvent provoquer des inondations, des mouvements de terrains, des dégâts aux réseaux, aux constructions et aux habitations ; et représenter ainsi une menace pour les vies humaines, les activités économiques, sociales et l'environnement.

Diminuer notre vulnérabilité face au risque cyclonique dépend de l'amélioration de la résistance de nos bâtiments et de l'aménagement, mais aussi de la capacité de chaque personne, enfant, jeune, adulte ou personne âgée à se préparer et à réagir en cas de d'alerte.

C'est la responsabilité de chaque citoyen de s'impliquer aux côtés des pouvoirs publics, afin de protéger sa vie et celle de sa famille.

Ce document vise à mieux vous informer sur les actions simples que vous pouvez réaliser seul ou avec votre famille, chez-vous ou à l'extérieur,

QU'EST-CE QU'UN « CYCLONE » ?

Le terme « CYCLONE » désigne dans l'Atlantique Nord «Toute perturbation atmosphérique tropicale présentant une circulation tourbillonnaire fermée » ; Les vents centrés autour d'une zone de très basse pression, tournent dans le sens inverse des aiguilles d'une montre dans l'hémisphère nord.

« CYCLONE » est un terme générique qui désigne les DEPRESSIONS TROPICALES, TEMPETES TROPICALES ET OURAGANS. C'est la vitesse maximale du vent, moyennée sur une minute, à l'intérieur du phénomène qui détermine son classement dans l'Atlantique Nord.

Conditions de formation

- Une température de la mer supérieure à 26 °C sur une profondeur d'au moins 60 m,
- Une masse d'air très humide favorisant la formation de nuages à développement vertical important,
- Une homogénéité des vents entre les couches basses et hautes de l'atmosphère,
- Une distance suffisante de l'équateur

Effets des cyclones

Le phénomène cyclonique auquel sont exposées les 34 communes de l'île est caractérisé par les effets dévastateurs de vents très forts et des pluies diluviennes.

Les communes côtières sont de plus soumises aux risques de houle et de marée de tempête



Comment se protéger et protéger sa famille ?

AVANT... Préparez-vous !

PREPARER VOTRE HABITATION

- Confortez la maison au niveau des huisseries, des fermetures et des fixations et en contrôler le bon fonctionnement.
- Vérifiez l'état des toitures, fixez ou remplacez les éléments détériorés par des systèmes de fixation appropriés.
- Dégagez et nettoyez périodiquement les gouttières et les différents dispositifs d'évacuation des eaux pluviales de l'habitation et de ses abords immédiats (caniveaux, puisards...)
- Coupez ou élaguez les arbres voisins de la construction.
- Supprimez ou reconstruisez les installations annexes délabrées (dépôts, garages, débarras...)
- Assurez votre maison.

ORGANISATION MATÉRIELLE

- Constituez dès le mois de JUIN un KIT DE SURVIE et un petit stock de médicaments de premiers secours
- Stockez des panneaux de contre-plaqué et en prévoyez les dispositifs de fixation pour occulter toutes les ouvertures dépourvues de protection (volets).
- Stockez des outils en un lieu défini et facilement accessible.
- Disposez de lampes de poche, de lampes à gaz, à pétrole, de lampes tempête, de bougies.
- Disposez d'une radio portable.
- Constituez une réserve de serpillières, de seaux et de sacs poubelles de 100 litres
- Prévoyez l'achat d'une 2ème bouteille de gaz pour la cuisson des aliments.

PENSEZ A VOUS FORMER AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

Contactez les associations agréées de secourisme suivantes :

- Association Départementale de la Protection Civile - Tél : 0596 75 08 67
- Croix-Rouge Française - Tél : 0596 77 45 77
- Union Départementale des Sapeurs Pompiers - Tél : 0596 71 52 92

**Vigilance
"JAUNE"
Soyez attentif**

- Suivez l'évolution du phénomène en consultant les bulletins météo.
- Vérifiez vos réserves (aliments, eau, bougies...).
- Eviter d'entreprendre des sorties en mer ou en montagne

**Vigilance
"ORANGE"
Préparez-vous**

- Préparez votre habitation (protection des ouvertures...).
- Protégez vos embarcations nautiques, vos papiers personnels
- Mettez hors d'eau les denrées périssables, les objets,

**Vigilance
"ROUGE"
Protégez-vous**

- Restez à l'écoute de la météo et respectez les consignes des autorités.
- Rejoignez votre habitation ou un abri et évitez tout déplacement.
- Retirez ou arrimez tout objet pouvant se transformer en projectile.
- Protégez votre habitation, fermez toutes les issues.
- Rentrez les animaux.
- Préparez la pièce la plus sûre de votre habitation pour vous accueillir

**Vigilance
"VIOLET"
Confiniez-vous**

- Restez à l'abri et tenez-vous informé (e) des conditions météo.
- Éloignez-vous des ouvertures pour éviter les projections de verre en cas de bris.
- Réfugiez-vous dans la pièce la plus sûre de votre habitation.
- Préparez-vous à subir des coupures d'électricité et d'eau potable.
- Restez calme et attendez les consignes des autorités

**Vigilance
"GRIS"
Restez Prudent**

- Restez informé des conséquences du passage du phénomène.
- Soyez prudent en sortant.
- Éloignez-vous des points bas (cours d'eau, pentes abruptes).
- Réparez votre habitation sans prendre de risque; dégagez les alentours
- Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre.
- Assistez vos voisins, prévenez les secours si besoin.
- Ne gênez pas les équipes de secours